

La fratrie à l'épreuve du handicap

Ont collaboré à cet ouvrage :

Anne Aubert-Godard
Jean-Marc Bardeau-Garneret
Olivier Bergis
Claudie Bert
Nicole Boucher
Odile Bourguignon
Muriel Derome
Nathalie Duriez
Martine Frischmann
Marcela Gargiulo
Yves Germain
Bernard Golse
Jean Gortais
Simone Korff-Sausse
Anne Lefebvre des Noëttes
Jacques Sarfaty
Régine Scelles
Danièle Vandenberghe

Sous la direction de
Claudie Bert



La fratrie à l'épreuve du handicap

Préface de Monique Canto-Sperber

CONNAISSANCES DE LA DIVERSITÉ

 érès

The logo for Éditions érès, featuring a stylized lowercase 'é' with a vertical line through it, followed by the word 'éditions' in a small font, and the word 'érès' in a larger, bold, lowercase font.

Conception de la couverture :
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2012
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-2622-4
Première édition © Éditions érès 2006
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France
www.editions-eres.com

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

Table des matières

PRÉFACE	
<i>Monique Canto-Sperber</i>	7
INTRODUCTION	
<i>Claudie Bert</i>	11
LE LIEN FRATERNEL	
<i>Odile Bourguignon</i>	17
FRÈRE ET PÈRE	
<i>Olivier Bergis</i>	31
RELATION FRATERNELLE ET FRATRICIDE	
<i>Jean-Marc Bardeau-Garneret</i>	41

LE VÉCU DE LA FRATRIE SELON L'ÂGE

LES ENFANTS	
La liberté d'être et de rêver des frères et sœurs d'enfants atteints de myopathie : une recherche	
<i>Nicole Boucher, Muriel Derome</i>	61
LES ADOLESCENTS ET LES ADULTES	
Frères et sœurs face au handicap, de l'enfance à l'âge adulte	
<i>Régine Scelles</i>	89
LE POINT DE VUE DE L'ENFANT HANDICAPÉ	
Eux, moi, nous : l'enfant handicapé face à sa fratrie	
<i>Bernard Golse</i>	109

LA FRATRIE À L'ÉPREUVE

UN DOUBLE ÉTRANGE : HANDICAP ET RELATION FRATERNELLE	
L'apport de la psychanalyse	
<i>Simone Korff-Sausse</i>	129

LA FRATRIE CONFRONTÉE AUX INÉGALITÉS DE LA GÉNÉTIQUE <i>Martine Frischmann, Marcela Gargiulo, Jean Gortais</i>	149
LA PSYCHOTHÉRAPIE FAMILIALE Une réponse au mal-être de la famille confrontée au handicap <i>Nathalie Duriez</i>	163
UN BÉBÉ NÉ PRÉMATURÉMENT Une expérience originale d'aide aux frères et sœurs aînés <i>Danièle Vandenberghe</i>	185
LA PRISE EN CHARGE DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE DE LA FRATRIE DANS UN GROUPE D'EXPRESSION <i>Anne Lefebvre des Noëttes, Jacques Sarfaty</i>	209
ALLONS Z'ENFANTS DE LA FRATRIE... AU GROUPE D'EXPRESSION : MÉRITES ET LIMITES <i>Yves Germain</i>	219
CONCLUSION	
PEUT-ON PARLER DE PROCESSUS DE FRATERNITÉ ? <i>Régine Scelles, Anne Aubert-Godard</i>	235
BIBLIOGRAPHIE.....	255
Filmographie.....	262
Ouvrages pour enfants et adolescents.....	262
Adolescents et adultes.....	264
L'AFM, une association en mouvement.....	265

Préface

La relation entre frères et sœurs représente un domaine nouveau de l'étude de la famille au sein de la réflexion psychologique, sociologique et éthique. Une telle réflexion fut en effet longtemps centrée, quasi exclusivement, sur les relations entre parents et enfants, alors que les relations entretenues au sein de la fratrie sont souvent décisives pour la formation d'un être humain. Le vécu commun aux frères et sœurs est le terreau d'une expérience forte des sentiments humains fondamentaux : l'attachement, l'amitié, la rivalité. Une telle expérience est d'autant plus importante pour le futur adulte qu'elle se déploie dans le champ de relations sinon égalitaires, du moins horizontales où, en dépit des différences d'âge, les enfants sont souvent égaux devant leurs parents. Après que les enfants ont pris leur indépendance, la relation entre frères et sœurs se poursuit durant toute la vie. Lorsqu'elle est heureuse ou réussie, elle présente ce trait singulier d'être à la fois une relation d'amitié et une relation familiale.

Qu'en est-il de la relation entre frère et sœur lorsque l'un des enfants de la fratrie est un enfant handicapé ? Inévitablement, l'ensemble des liens qui se tissent au sein d'une famille sont alors orientés de manière particulière. Le rôle que chacun occupe dans la structure familiale est modifié. Les autres enfants de la famille, les enfants non malades, sont le plus souvent considérés comme des enfants sans problèmes et qui doi-

vent aider. Eux-mêmes se sentent animés d'une responsabilité singulière à l'égard de l'enfant malade.

Le fait d'avoir grandi auprès d'un enfant handicapé laisse des traces profondes. Beaucoup de frères et sœurs d'enfant malade éprouvent à des degrés divers des sentiments où se mélangent confusément la conviction de ne pas appartenir à une famille normale, la gêne et parfois la honte d'avoir un frère ou une sœur différent des autres, la tristesse d'être l'objet d'une attention réduite de la part des parents, mais aussi l'exaltation de pouvoir aider l'enfant handicapé, la fierté de s'occuper de lui, sans parler de l'évidence de la tendresse, souvent très grande éprouvée pour un enfant vulnérable.

Tels sont les enseignements très riches qui se dégagent de l'ouvrage La Fratrie à l'épreuve du handicap. Ce livre aborde avec courage et profondeur la question des relations entre frères et sœurs au sein d'une famille où vit un enfant handicapé. Il faut donc saluer cette initiative émanant de l'AFM qui, pour la première fois, décide d'aborder le problème dans toutes ses dimensions, vécues et existentielles, mais aussi psychologiques et sociologiques. Comme dans les réflexions consacrées aux formes particulières du lien humain, les témoignages des personnes ayant vécu dans leur chair une telle situation sont d'une immense importance. Ce livre nous présente donc les récits bouleversants de frères et sœurs d'enfant handicapé ainsi que les récits d'adultes handicapés qui réfléchissent à ce que furent leurs relations avec leur sœur ou frère bien portant.

En quoi la présence d'un enfant handicapé change-t-elle l'équilibre des relations entre frères et sœurs ? Dans la réflexion ouverte par cette question, de nombreux apports se révèlent très précieux. Freud, puis Lacan, dans leur analyse des complexes familiaux, ont jeté les bases d'une compréhension des liens qui se nouent au sein de la famille. L'âge des naissances, le nombre d'enfants et la distribution des sexes y jouent un rôle fondamental. La vie familiale, la plus constante des vies communes, est un fabuleux terrain où observer les premières orientations affectives, cognitives et sociales manifestées par les enfants. Celles-ci vont des pulsions libidinales et agressives jusqu'au désir d'apprentissage. Au sein du réseau familial se crée ainsi un accès fort et différencié à un réseau complexe de relations interpersonnelles, nourri d'agressivité mais aussi de volonté d'identification, inspiré par des exigences d'autonomie mais aussi par une forme de solidarité très nouvelle.

Plusieurs témoignages bouleversants rapportés par le présent ouvrage mettent en avant le sentiment d'échec, l'impression de culpabi-

lité qu'éprouvent parfois les frères et sœurs d'un enfant handicapé. Même lorsque les relations familiales sont bonnes, celles-ci se développent souvent sur un fond d'anxiété. La culpabilité ressentie par les frères et sœurs ne tient pas seulement au fait d'être impuissants devant la maladie et de ne pas pouvoir faire grand-chose. Elle va souvent plus profond, jusqu'à se manifester sous la forme d'une culpabilité existentielle façonnée au cœur même de la personne : il est malade, et moi, je ne le suis pas.

Une palette complexe de sentiments se déploie à partir de là : la honte de ce qu'on est, la honte de ce qu'est l'autre, la difficulté de devoir assumer le fait que la famille à laquelle on appartient est un peu différente des autres. Plusieurs sentiments, intenses, ambivalents, sont alors ressentis ; la jalousie devant la normalité des autres, la jalousie devant l'attention que les parents portent à l'enfant malade ; le besoin de réparation, éprouvé à la fois par l'enfant sain, qui doit payer de sa personne pour l'enfant malade, et par l'enfant handicapé parce qu'il se sent autre ; la volonté de compensation enfin : comment transformer les manques intellectuels, comment intégrer les déficiences et en faire autant de capacités ?

Témoignages et analyses convergent pour montrer combien dans cette expérience si singulière, à la fois l'identité et le sentiment de la filiation sont touchés. L'identité, d'abord. Le frère ou la sœur ne peut pas s'identifier comme aîné ou comme cadet par rapport à un enfant qui ne grandit pas au même rythme qu'eux. Beaucoup des frères et sœurs interrogés disent leur crainte de blesser malgré eux l'enfant handicapé par chacun des progrès qu'ils ont accomplis au cours de leur développement « normal », de le blesser aussi par la manifestation de leurs joies d'enfance. Beaucoup ressentent aussi l'impossibilité de couvrir une dette contractée à l'égard de l'enfant malade. La hiérarchie des places au sein de la famille, source d'identité, est faussée par la dissymétrie qui rend la rivalité presque impossible. De nombreux choix du frère ou de la sœur, devenu adulte (le choix d'un métier, le choix d'un conjoint), sont en partie déterminés par le fait d'avoir grandi auprès d'un enfant handicapé.

Une situation familiale aussi particulière se manifeste encore par la façon dont les enfants se représentent la filiation. Les frères et sœurs d'un enfant handicapé craignent que le handicap ne soit aussi sur eux. Ils ressentent une mise en danger d'eux-mêmes à partir de la filiation même. « Comment ça s'attrape, cette maladie ? » demande un jeune enfant. Par ailleurs, l'enfant qui n'est pas atteint par la maladie tend à mettre en doute sa filiation. Une fatalité familiale est imaginée. Au

moment où les frères et sœurs d'un enfant handicapé ont eux-mêmes des enfants, l'inquiétude se réveille de manière aiguë. On songe à ces propos d'une jeune fille dont les deux frères sont morts de la myopathie de Duchenne : « La vie c'est pour les filles, la mort programmée pour les garçons ! » Enfin, quand arrive l'enfant handicapé, les parents sont souvent préoccupés, désorientés, inquiets. Le frère ou la sœur perçoivent cette inquiétude comme une figure de la « mère morte », illustration dramatique pour l'enfant de la situation où, suite à un malheur ou une difficulté, les parents, la mère surtout, désinvestissent brutalement leur enfant. L'enfant est alors soumis à une rupture affective dramatique et, sentant sa mère en danger, se vit lui-même comme fortement menacé. Car l'essentiel pour l'enfant n'est pas tant la maladie de son frère ou de sa sœur que les actions et les attitudes de ses parents. Se sentant la mission d'aider la mère, les enfants cherchent alors à se mettre à la place du père, bouleversant leur place dans la filiation.

Ayant vécu une enfance aussi singulière, les frères et sœurs d'enfant handicapé aspirent à parler, à accéder aux mots afin de dénouer, fût-ce dans l'après-coup, les difficultés qu'ils ont pu vivre. Ils aspirent à donner du sens, surtout lorsqu'il s'agit d'une maladie génétique, qui est alors vécue comme une malédiction sur le lignage.

L'ouvrage, La fratrie à l'épreuve du handicap, relate plusieurs expériences de thérapie familiale, à partir de la famille considérée comme un système dynamique d'interactions, marquée par la hiérarchie générationnelle et l'organisation des places. Un des enseignements les plus féconds de ces thérapies est de dégager, indépendamment des figures parentales, un « processus de fraternité », à partir du lien fondé sur la présomption de fraternité, expérience d'identité, de double et d'altérité. C'est dans ce processus de fraternité que se fait l'apprentissage des sentiments fondamentaux que sont haïr, agresser, aimer et réparer.

J'ai eu un frère ou une sœur, disent tous ces enfants devenus adultes, mais il n'était pas vraiment un frère ou une sœur pour moi et pourtant il était plus et mieux qu'un frère ou une sœur pour moi. Dans leur enfance se joue un sens profondément humain de la connaissance de soi et de l'autre. C'est l'immense mérite de ce livre d'en déployer les multiples aspects.

Monique Canto-Sperber
Directeur de l'École Normale Supérieure

Claudie Bert

Introduction

Les frères et sœurs de personnes handicapées commencent à attirer l'attention : ils font l'objet d'articles et même de livres, des thérapeutes se penchent sur leurs problèmes. C'est là une évolution récente. Pendant longtemps, leurs problèmes spécifiques ont été méconnus – pour la raison bien simple que la relation fraternelle elle-même était peu étudiée.

Plus exactement, la relation entre frères et sœurs était vue à travers un prisme : celui de la relation parents-enfants ; si problème il y avait entre deux frères¹, il était censé venir de la relation d'un, ou des parents avec chacun d'eux. Ils sont constamment en rivalité ? C'est parce que les parents les comparent sans cesse. L'aîné est jaloux du cadet ? C'est parce qu'il croit que ses parents lui préfèrent son frère. Ils se disputent beaucoup ? C'est pour attirer l'attention de leurs parents. L'un est un élève studieux, l'autre, un vrai pitre ? Ils cherchent à remplir des rôles différents pour recueillir chacun sa part d'attention parentale, etc.

Cette vision ne faisait que refléter la structure hiérarchisée de nos sociétés. Pendant de nombreux siècles, la famille y a été soumise à la seule autorité du père, comme la société, à la seule autorité du roi. L'apparition de la psychanalyse a renforcé cette vision, en montrant que la

1. Le français n'ayant pas l'équivalent du mot *sibling*, qui désigne le frère ou la sœur, j'emploierai généralement le mot « frère » tout seul pour désigner indifféremment le frère ou la sœur, afin de ne pas trop alourdir le texte.

source de la plupart des problèmes de l'adulte est à rechercher dans ses premières années, dans ses relations avec les figures parentales dont il était si dépendant à cette époque de sa vie.

Peu à peu, les structures horizontales ont succédé aux structures verticales : les gouvernements démocratiques ont remplacé les monarchies, la famille est devenue plus conviviale, plus égalitaire. C'est une évolution relativement récente : la proclamation de la République, en France, ne date que de 1889, et c'est en 1970 que l'« autorité parentale » s'est substituée légalement à l'« autorité paternelle »... Le terrain est prêt pour que les « relations horizontales » attirent l'attention des chercheurs : le groupe en psychologie sociale, la classe en psychopédagogie, les frères et sœurs en psychologie familiale.

On peut s'étonner de cette découverte subite de ce qui a toujours existé... Et pourtant, les exemples abondent, dans l'histoire de nos sociétés, de ces faits qui existent, mais sans être remarqués ni reconnus, comme s'il existait un accord collectif tacite pour ne pas les voir ; jusqu'au jour où, le climat social s'étant modifié, ce consensus s'effondre, et le phénomène occulté jusque-là devient visible, voire hypervisible – proclamé, dénoncé, étudié sous toutes les coutures ! Un exemple parmi tant d'autres le montrera. Alfred Binet, le célèbre inventeur du premier test de l'intelligence, affirme, dans le mieux connu de ses livres sur l'éducation², que l'échec scolaire n'est pas irrémédiable, une fois qu'on a établi laquelle de ses nombreuses causes possibles est à l'œuvre. Il donne une liste de ces causes éventuelles ; « l'influence de la famille » est citée en dernier, et sous un seul aspect : le défaut de collaboration avec l'école, qui se constaterait « surtout dans les classes pauvres ». Autrement dit, Binet n'envisage pas un instant qu'un enfant puisse être en échec parce qu'il est mal aimé, humilié ou maltraité par ses parents – et encore moins que des parents aisés puissent être négligents ou violents ! Aujourd'hui, on l'envisage ; on peut même dire que ce phénomène est hypermédiatisé. Parce qu'il est nouveau ? Sûrement pas ; mais, d'une part, notre société étant devenue plus égalitaire, nous ne croyons plus que des gens qui exercent une profession de prestige et habitent une belle maison soient ipso facto des parents au-dessus de tout soupçon ; d'autre part, la psychologie de l'enfant a mis en évidence l'impact que peuvent avoir des carences affectives sur le développement intellectuel de l'enfant.

2. *Les idées modernes sur les enfants*, 1909 ; réédité en 2001 par Eurédit.

Le lien fraternel a connu une évolution analogue. Il a fallu que la famille, de paternaliste, devienne égalitaire, et que le statut de l'enfant, dans la famille et dans la société, s'améliore, pour qu'on prenne conscience de faits qui avaient toujours existé : de toutes les relations humaines, la relation entre frères et sœurs est la plus longue ; frères et sœurs ne sont pas seulement nés des mêmes parents, ils passent de nombreuses années ensemble, dans une relation de grande intimité puisqu'ils partagent la même maison, souvent la même chambre ; ils constituent un groupe d'égaux – « les enfants » face aux « parents » – mais un groupe qui est en même temps hiérarchisé naturellement par la hiérarchie des âges. Autant de raisons pour en venir à une hypothèse globale : la relation entre frères et sœurs ne peut pas « se déduire » de la relation que chacun d'eux entretient avec leurs parents ; elle existe par elle-même, indépendamment d'eux.

Il s'agit là du lien fraternel normal. Que devient-il lorsque l'un des membres de la fratrie n'est pas « normal » – c'est-à-dire lorsqu'il est atteint d'un handicap, ou d'une maladie invalidante, qui affecte gravement son comportement, ainsi que la vie familiale ? Il n'y a pas très longtemps qu'on se pose la question, pour une raison bien simple. Lorsque naît un enfant handicapé, les parents sont sous le choc. L'urgence, pour eux, c'est de faire face, de trouver des réponses aux questions qu'ils se posent : mon enfant vivra-t-il ? Que faire pour lui donner la chance de s'en tirer le mieux possible ? Ensuite, il faut organiser la vie quotidienne autrement qu'on ne l'avait prévu, trouver de l'aide. Les autres enfants, quand il y en a – ou ceux qui surviendront plus tard – sont regroupés sous l'étiquette de « sans problème ». Or les enfants, même jeunes, sont très sensibles aux messages inconscients qui viennent de leurs parents ; donc ce message-là – « Toi, tu n'es pas handicapé, donc tu n'as pas de problèmes » – est reçu cinq sur cinq. Et trop souvent, il est perçu comme une injonction : « Toi qui as la chance de ne pas être handicapé, tu n'as pas le droit d'avoir de problèmes. » Alors, frères et sœurs, obéissant inconsciemment à cette injonction, apparaissent comme « sans problèmes » : enfant sage, bon élève, petite mère pour l'enfant malade...

Si cette image lisse a fini par se fissurer, c'est avant tout la conséquence d'un progrès majeur : la meilleure prise en charge des enfants handicapés. Grâce à un diagnostic plus précoce, aux traitements, aux soins, ils vivent plus longtemps, et atteignent souvent l'âge adulte : leur coexistence avec leurs frères et sœurs en est prolongée d'autant. De grands efforts ont été déployés pour leur éducation : leur apprendre à

marcher, à parler, à lire ; les scolariser, en leur fournissant au besoin des aides techniques et humaines. Avec une conséquence directe : les progrès qu'ils réalisent dans ces domaines ; mais aussi une conséquence indirecte : le changement du regard qui est porté sur eux. Un point de vocabulaire illustre ce changement : si j'avais élaboré cet ouvrage il y a vingt ans, ou même dix ans, je l'aurais écrit sur « les handicapés », et personne n'y aurait trouvé à redire. Mais il paraît en 2005, et chercheurs, auteurs, associations m'ont avertie d'emblée que je ne devais *jamaï*s écrire « le » ou « les » handicapés, mais toujours : « l'enfant handicapé », ou « la personne handicapée » ou « en situation de handicap ». Bien plus qu'une manifestation de courtoisie, c'est l'expression d'une prise de conscience : un enfant handicapé est d'abord un enfant, un adulte handicapé est d'abord une personne ; ils sont atteints d'un handicap qui, certes, influe sur leur mode de vie, mais qui ne porte pas atteinte à leur essence de personnes humaines. D'où cette conséquence pour la famille : l'enfant handicapé n'y est plus vu comme « un malade », un fardeau bien supporté peut-être, mais en marge des autres ; c'est un enfant parmi les autres, au même titre que les autres. Un message que les autres enfants peuvent accepter, mais qui leur pose forcément problème : c'est mon frère, d'accord, mais comment être un frère normal pour lui, comment me définir par rapport à lui, alors qu'il est différent ?

Dès lors que l'enfant handicapé et ses parents font l'objet d'une attention, d'une sollicitude plus grande, les problèmes des frères et sœurs ne pouvaient manquer de devenir visibles, aux yeux des soignants, des parents, et des intéressés eux-mêmes. Ils forment la matière de cet ouvrage.

LE PLAN DE L'OUVRAGE

Pour savoir en quoi la présence d'un enfant handicapé au sein d'une fratrie modifie les relations entre ses membres, il faut évidemment avoir une idée aussi claire que possible de ce qu'est une relation fraternelle normale. Odile Bourguignon s'y emploie dans le chapitre « Le lien fraternel », en exposant les divers travaux qui ont porté sur ce sujet : les observations de chercheurs qui ont regardé vivre des centaines de fratries de composition variée ; les analyses de psychologues, de psychanalystes, de cliniciens.

La première partie du livre vise à rendre sensible, à travers des témoignages personnels, la manière dont un enfant qui grandit avec un

frère ou une sœur handicapé vit cette situation. Le premier témoignage est celui d'Olivier Bergis, qui, après avoir passé son enfance aux côtés d'un frère gravement handicapé, s'est marié, a eu deux enfants normaux, puis un enfant handicapé ; le second témoignage, celui d'un adulte IMC, Jean-Marc Bardeau-Garneret, qui analyse ce qu'a été, ce qu'est aujourd'hui sa relation avec sa sœur.

Quand on naît frère d'un enfant handicapé, on le reste – mais on ne vit pas forcément la situation de la même manière à 3 ans, à 30 ans et à 50 ans ! Dans la seconde partie de l'ouvrage, Nicole Boucher et Régine Scelles, toutes deux psychologues cliniciennes, partent de la description que donnent, au moyen de dessins ou au cours d'une psychothérapie, des enfants et des adultes de leur vie de « frère ou sœur de handicapé », hier et aujourd'hui, pour analyser l'évolution de leurs sentiments d'une part, de leur relation avec ce frère handicapé de l'autre. Quant à Bernard Golse, il analyse la réciproque : ce que l'enfant handicapé dit, et exprime à travers ce qu'il dit, de sa relation avec ses frères et sœurs.

La troisième partie est consacrée à l'aide que l'on peut apporter aux frères et sœurs d'un enfant handicapé. Cette aide peut, tout d'abord, s'adresser au frère ou à la sœur perturbé lui-même, mais en prenant en compte le contexte particulier créé par le handicap : une psychothérapie peut lui permettre de trouver sa juste place dans sa famille, comme le montre une psychanalyste, Simone Korff-Sausse ; voire dans sa lignée, dans le cadre d'une consultation génétique, comme le montrent Martine Frischmann, Marcela Gargiulo et Jean Gortais.

Les frères et sœurs peuvent également être ciblés en tant que membres d'un groupe : soit celui dont ils font naturellement partie, leur famille ; soit un groupe d'affinité, constitué par des enfants venant d'autres familles, mais vivant la même situation qu'eux. Nathalie Duriez montre comment une thérapie familiale systémique peut aider la famille à rééquilibrer ses relations, perturbées par le handicap de l'un de ses membres. Danielle Vandenberghe décrit, dans une situation particulière – la naissance d'un bébé très prématuré – un mode d'assistance aux aînés, angoissés par cette naissance, qui les prend en charge en tant que membres des deux types de groupes, puisque le protocole élaboré s'adresse au groupe des aînés, mais chacun d'eux accompagné de ses parents. Les deux derniers textes portent sur les «groupes de parole» : Jacques Sarfaty et Anne Lefebvre des Noëttes décrivent leur expérience d'animateurs de l'un de ces groupes, l'évolution des enfants qui en font partie. Yves Germain, psychologue clinicien au SESSAD « Les Marmots »,

à partir d'une expérience analogue, précise la place des groupes d'expression par rapport à d'autres modes d'aide.

Le présent ouvrage s'ouvre sur une analyse du lien fraternel en général, analyse qui devait servir de point de référence aux études sur le lien entre l'enfant (ou l'adulte) handicapé et sa fratrie qui forment le cœur du livre. Il s'achève, logiquement, sur une question, posée par Régine Scelles et Anne Aubert-Godard, qui, peut-on dire, reprend la question initiale en sens inverse : que nous apprennent ces différentes études de la fratrie de l'enfant handicapé sur le lien fraternel en général ?

Odile Bourguignon

Le lien fraternel

Comme tous les liens familiaux, le lien fraternel est marqué par la culture. La nôtre lui a laissé peu de place. Hier il était associé à un meurtre : le parricide primitif du mythe freudien¹ ou le meurtre d'Abel, dont le sacrifice avait plu à Dieu. Aujourd'hui, il est fréquemment escamoté au profit du rapport vertical parent-enfant dans lequel l'adulte que nous sommes se sent presque conforté d'être l'enjeu d'âpres rivalités au sein de la fratrie. Notre société magnifie le rapport générationnel aux dépens du rapport s'établissant entre contemporains, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs : songeons au statut privilégié de l'oncle maternel dans un grand nombre de sociétés matrilineaires ou à cette société de l'Inde du Nord, les Meo, structurée à partir du couple frère-sœur. Sans diminuer l'importance des figures parentales dans le soin, le développement psychique ou la sexualité de l'enfant, il faut considérer que tout n'a pas été dit ni même pensé à partir de la seule structuration œdipienne, sauf à sacrifier au conformisme intellectuel ambiant qui a tendance à transformer en dogme ce qui n'était au début qu'une simple hypothèse. Indépendamment de

Odile BOURGUIGNON, *professeur de psychopathologie à l'université René-Descartes, Paris V, auteur du livre Le fraternel, O. Bourguignon et coll., Paris, Dunod, 1999.*

1. Cf *Totem et tabou*, OPCR XI, 189-385. Ensemble d'hypothèses sur les origines de l'humanité et mise en relation de faits sociaux et de caractéristiques individuelles.

l'adultocentrisme assez touchant qui réfère tout ce qui arrive dans une famille aux parents, que peut-on dire du lien fraternel dans la diversité de ses déclinaisons au sein de notre culture ? De quoi est-il constitué et quels en sont les effets ?

LE LIEN FRATERNEL : L'INFLUENCE DU GROUPE FRATERNEL SUR CHACUN DE SES MEMBRES

Il n'a pas la claire évidence des autres liens familiaux, sauf à se contenter de désigner sous ce terme le rapport de parenté existant entre les enfants d'une même famille. Mais les frères et sœurs ne se sont ni choisis ni engendrés et il est légitime de se demander si le fait d'être issus d'une même matrice ou de porter le même patronyme suffit à créer un lien entre les sujets concernés.

Différentes théories ont été sollicitées pour rendre compte d'un tel lien entre les enfants d'une famille. Notons que les premiers travaux effectués sur la fratrie² sont a-théoriques. Il s'agit d'observer des fratries, de classer des comportements et de qualifier des interactions diversement distribuées entre les enfants. Des observations répétées et poursuivies par d'autres auteurs ont abouti à un modèle de relations fraternelles différenciant quatre aspects : la structure affective des relations allant de l'affection à la froideur voire à l'indifférence ; le contenu objectif de ces relations : activités, intérêts, jeux, stimulations réciproques, conflits ; la structure formelle des relations avec des phénomènes de hiérarchie, de dominance/soumission, liée à la maturité des enfants, à leurs capacités et ressources ; la rivalité existant entre eux pour la conquête de l'amour parental et la possession des ressources familiales.

Ces observations mises à part, les premières recherches ont surtout porté sur les effets des interactions fraternelles sur le développement de la personnalité de chacun, en faisant varier la distribution des sexes, le rang de fratrie ou l'écart entre les âges. La perspective est celle de la psychologie individuelle soumise aux variations liées à la taille de la fratrie ou à sa composition sexuée, facteurs soigneusement différenciés dont les effets sont évalués au moyen d'épreuves psychologiques. La scène commence à s'animer, l'interaction devient un objet de recherche

2. Charlotte Bühler, *The Child and his Family*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1940, 2^e édition, 1948.

lorsque les chercheurs se déplacent du laboratoire au domicile des enfants et que les observations se font en l'absence des parents. Ils découvrent une variété d'interactions, les facteurs influençant les prises de rôle au sein du groupe fraternel et ils prennent progressivement en compte d'importantes déterminations comme l'âge et le développement sociocognitif individuel. Mais les différences d'interactions observées sont-elles liées aux caractéristiques structurelles de la fratrie, aux caractères des individus ou à la dynamique familiale ? Les auteurs qui étudient les représentations individuelles – la façon dont chaque enfant perçoit ses frères et sœurs – voient celles-ci évoluer avec le temps : de 8 à 17 ans, la structure du pouvoir dans la fratrie se transforme, la relation devient progressivement plus égalitaire, moins asymétrique, plus distante, l'écart entre les âges restant fixe et irrattrapable. Les expériences fraternelles sont fortement marquées par la position qu'occupe chacun des enfants dans la configuration fraternelle avec une asymétrie fondamentale dans les sentiments réciproques, les plus jeunes valorisant leurs interactions avec les plus âgés alors que ceux-ci les vivent plutôt comme ennuyeuses. En outre, l'intimité est plus forte entre frères ou sœurs de même sexe et les querelles sont plus nombreuses lorsque l'écart entre les âges est faible.

Freud a toujours souligné le rôle important joué par les frères et sœurs dans le développement d'un enfant. Dans les cas névrotiques qu'il a particulièrement étudiés, il a montré combien une position activement séductrice d'un aîné à l'égard d'un plus jeune pouvait avoir des effets pathogènes sur ce dernier ou encore comment des sentiments œdipiens inconscients qu'un enfant éprouve à l'égard de ses parents pouvaient être déplacés sur ses frères et sœurs. Ses successeurs ont surtout développé la façon dont la vie fraternelle peut stimuler la pensée, l'imagination, les apprentissages, les désirs et les craintes des enfants, combien leurs identifications réciproques sont labiles, quelles fonctions peuvent remplir certains enfants à l'égard de leurs frères et sœurs, en particulier dans certaines circonstances, comme la maladie d'un parent ou le handicap d'un frère.

Une théorisation psychanalytique des complexes³ familiaux a été proposée par Lacan en 1938. Il a distingué trois complexes : sevrage, intru-

3. Le complexe correspond à un ensemble de réactions liées sous forme fixée, retravaillées à chaque nouvelle expérience, progressivement intégrées et jouant un rôle d'organisateur dans le fonctionnement psychique.

sion et Œdipe. Le « complexe d'intrusion » renvoie à l'expérience d'un sujet qui assiste à la venue d'un petit frère. La « jalousie » souvent invoquée dans ce cas est en réalité une identification mentale à ce frère, par laquelle il se confond partiellement avec lui. La représentation inconsciente qui se forme alors est l'*imago* du semblable, sur le modèle du corps propre du sujet. Ce frère est l'objet d'une relation affective double, faite d'amour et d'identification. Comme l'aîné s'identifie au plus jeune, il revit sa propre situation de sevrage, vécue comme rupture et mort, ce qui engendre le désir de meurtre imaginaire du frère. Engagé dans la jalousie par identification, l'aîné se trouve devant une alternative : soit refuser la réalité, vouloir retrouver l'objet maternel et détruire l'autre ; soit reconnaître l'existence de l'autre, en faire un *socius*, c'est-à-dire quelqu'un qui peut être un concurrent ou avec qui on peut passer contrat. Le frère introduit donc la problématique de l'altérité : il s'agit de reconnaître l'existence d'un autre en tant que tel et non seulement en tant qu'objet permettant de satisfaire ses désirs. C'est la reconnaissance d'une existence indépendante de la sienne.

Sont ainsi posés les premiers jalons d'une fonction structurante du complexe fraternel, que quelques rares auteurs étofferont en multipliant les possibles triangulations : triangle rivalitaire⁴ antérieur à l'Œdipe, entre le sujet, un parent et un frère ; triangles fraternels⁵ où l'on retrouve soit le désir de préserver le lien privilégié avec la mère en déniait le tiers, soit la compétition avec un rival pour obtenir l'amour de l'objet, la culpabilité liée au désir de l'éliminer, l'hostilité projetée engendrant la crainte d'une vengeance et la résolution du conflit par renoncement. Cette rivalité peut s'exercer autant à l'égard d'un parent que d'un frère et n'est pas automatiquement liée à une position familiale. La multiplicité des combinaisons offertes par la rivalité pour l'amour exclusif d'un troisième (deux frères à l'égard d'un parent ou d'un troisième frère, deux parents pour un enfant, etc.) et l'existence simultanée de plusieurs de ces triangles ouvrent des perspectives jamais entrevues auparavant sur la vie familiale. Les protagonistes ne sont pas seulement des personnes existant dans la réalité concrète, observables et reconnaissables. Ce sont également des personnages que l'on peut évoquer, même en leur absence, qui

4. J. Laplanche, *Vie et mort en psychanalyse*, 1970, nouvelle éd. augmentée, Paris, Flammarion, 1989.

5. S.A. Sharpe et A.D. Rosenblatt, « Œdipal sibling triangles », *J. of the Am. Psychoanalytic Association*, 1994, vol. 42, 2, p. 491-523.

